Formation baliseur FFC

Programme de la journée de formation

Matin :

- ✓ Rappel sur la règlementation
- ✓ Le balisage par discipline du VTT
- ✓ Les points de départ
- ✓ La technique de balisage
- ✓ Rappel sur l'entretien des sentiers
- ✓ L'outillage nécessaire pour baliser

- ✓ La cotation des itinéraires

Après Midi :

- ✓ Balisage sur le terrain et analyse critique en groupe

Rappel sur la règlementation

- ✓ Art. L311-2 du code du sport « Les fédérations sportives délégataires (…) peuvent définir, chacune pour leur discipline, les normes de classement technique, de sécurité et d'équipement, des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature.

- ✓ Le balisage VTT existe depuis 1988. II a été décidé en concertation entre la FFCT, la FFC et la FFRP. II a été déposé, par la FFC à l'INPI, le 17 novembre 1995 en « dessins et modèles », et en « marque déposée » le 4 février 1998.

- ✓ Idem pour les marques et autres balisages FFC.

- ✓ Nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la FFC.

Pourquoi un balisage spécifique VTT ?

- ✓ L'objectif du balisage est de **guider les pratiquants, vers un niveau et sur un itinéraire, et d'informer**
- ✓ Besoin d'uns signalétique **spécifique VTT**
- ✓ Volonté de la FFC **d'uniformiser le balisage** pour une meilleure compréhension des pratiquants, partout en France
- ✓ Eviter d'avoir une multitude de balisages locaux

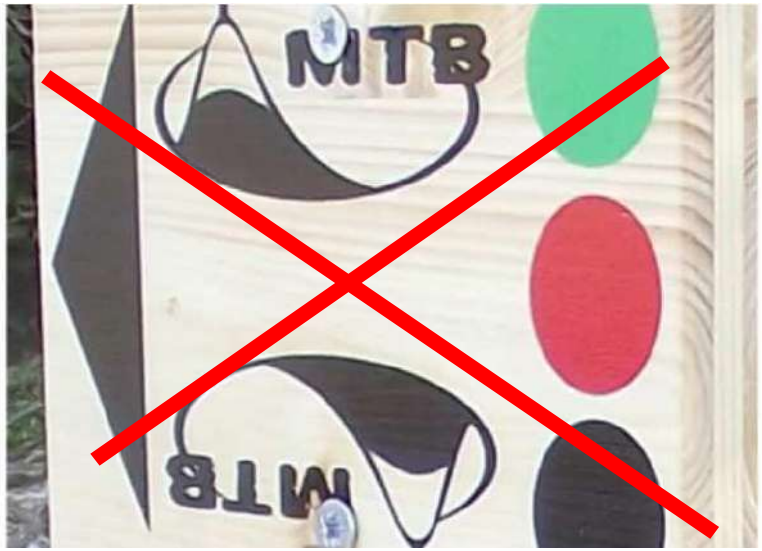

Le balisage VTT par discipline

- ✓ Différents types de balisage pour différentes pratiques « mères »

- ✓ Des sur-balisages pour les sous-pratiques :

Le balisage VTT des parcours de randonnée

3 balises différentes en fonction du type de parcours :

Parcours locaux	Parcours dans un Parc Naturel Régional	Parcours de plus de 80 km et Grande Traversée VTT®

Balisage des parcours Enduro

- ✓ Balise spécifique pour l'activité « Enduro »
- ✓ Itinéraire à profil descendant sur chemin naturel, non réservé exclusivement à la pratique du VTT
- ✓ Le fond de balise indique la difficulté du parcours
- ✓ Peut être intégré dans un site VTT-FFC

Balisage des parcours de VTT Descente (DH)

- ✓ Se référer à la Norme Afnor NF S52-110
- ✓ Cf. cahier technique balisage et cotation FFC
- ✓ Ne concerne que les pistes de descente (réservées exclusivement à la pratique du VTT descente – cqfc intertdites aux autres usagers par arrêté)
- ✓ Pas intégrable dans un Site VTT-FFC

NB : une piste de DH est un équipement sportif au sens du Code du Sport et doit être déclaré en préfecture

Les points de départ : Comment les matérialiser ?

- ✓ Mettre au minimum **un panneau de départ principal de type panoramique**
- ✓ Eventuellement plusieurs sur un grand Espace VTT

Les points de départ : Comment les matérialiser ?

- ✓ Les panneaux de départ secondaire (points de départs déportés)

Les points de départ

✓ à éviter, trop d'informations, pancarte de label, obsolète, etc.

Le Balisage des parcours de randonnée VTT

Le balisage doit être :

- ✓ Durable
- ✓ Intégré
- ✓ Efficace : rapidement identifiable et clair

La hauteur du balisage : régulière le long de l'itinéraire

- ✓ Autour de 1m40 hors sol
- ✓ Hauteur <u>régulière</u> sur le parcours
- ✓ *Cas particulier en cas de vandalisme avéré = mettre la balise plus haute*

Sur quel support ? : Sur poteau spécifique VTT

- ✓ A privilégier, notamment aux carrefours
- ✓ Poteau rond et agrafe
- ✓ Poteau carré 12 cm

Sur quel support ? : Sur poteau spécifique VTT

- ✓ A éviter : balise plus grande que le poteau : risque de vandalisme

Sur quel support ? : Sur poteau déjà existant

- ✓ A privilégier également, avec l'accord de la structure qui gère les poteaux (CD, CC)
- ✓ Certains CD vont reprendre ce concept dans leur charte officielle de balisage PDIPR

Entre les poteaux, les GR® sont balisés en blanc et rouge et les GRP® en jaune et rouge. Tout le reste du réseau et balisé en jaune.

Sur quel support ? : Sur poteau dans les lames directionnelles

✓ **A éviter :** le pictogramme VTT trop petit. Pas de lisibilité pour le Vététiste.

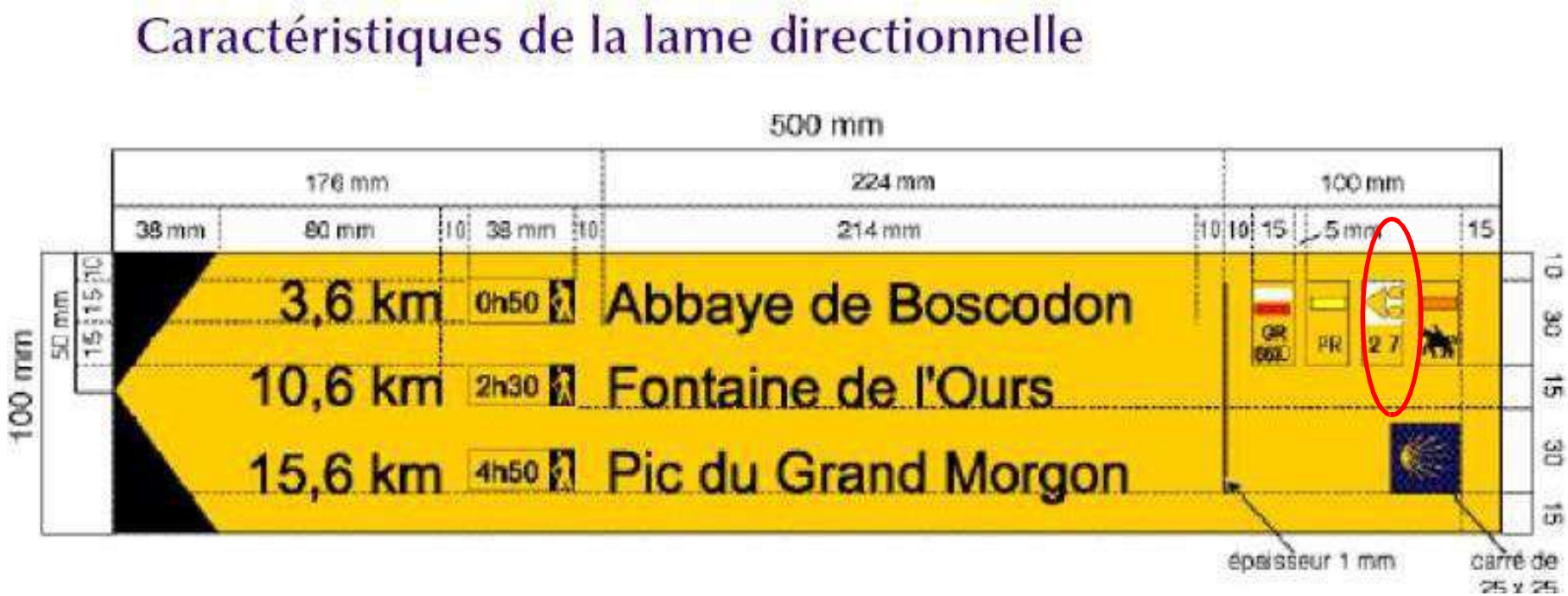

Sur quel support ? : Sur poteau dans les lames directionnelles

- ✓ Valable que si le pictogramme est lisible de loin

NB : bien intégrer la visite de déplacement en VTT

Sur quel support ? : Sur support naturel

- ✓ La technique de base de la FFC
- ✓ Nécessite l'accord préalable du propriétaire/gestionnaire
- ✓ Technique spécifique et adaptée aux arbres supports (diamètre et essence)

Sur quel support ? : Sur support naturel

- ✓ Ne pas utiliser des agrafes ni clous mais des vis inox (45 mm environ – mais longueur adaptée à diamètre de l'arbre et type d'écorce)

Sur quel support ? : Sur support naturel

- ✓ **Ne pas plaquer la balise** à l'arbre ou **mettre un tasseau**
- ✓ Sinon la balise se déforme avec la croissance de l'arbre

Sur quel support ? : Sur support naturel mais à la peinture

- ✓ A la peinture / bombe
- ✓ Découper une balise
- ✓ **Utile pour les zones avec beaucoup de vandalisme**

En complément (mais très long) = pas indispensable :

- ✓ Faire le fond en blanc
- ✓ Rajouter le n°

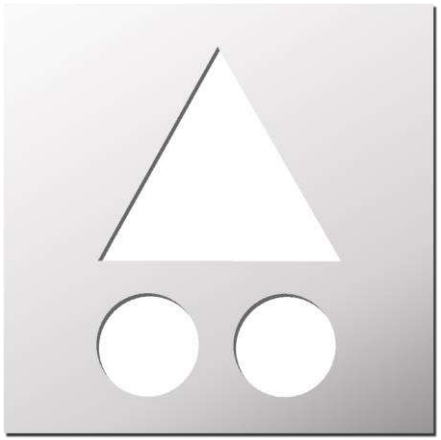

Le cas des Forêt Domaniale : Convention nationale avec l'ONF

- ✓ Rappelle l'importance d'utiliser le mobilier directionnel
- ✓ Peinture possible sans plomb ni solvant (attention au nettoyage des pinceaux)
- ✓ Utilisation des vis sur arbre possible – sur demande, visserie aluminium
- ✓ Toujours demander l'autorisation à l'ONF

Alternative au vissage dans les arbres

Le balisage sur support métallique

- ✓ Surtout utile en ville
- ✓ Attention lors de la pose, support propre
- ✓ Demander autorisation à la commune
- ✓ Attention sur panneau routier, théoriquement interdit

Le balisage sur support métallique

Le balisage sur support pierre / métal

- ✓ Utilisation de la colle sur certains supports : mur, pierre
- ✓ Colle type bi-composant ou silicone
- ✓ Attention, respect du patrimoine et demander autorisation au propriétaire / gestionnaire

Le sens de la flèche indique la direction à suivre pour le VTTiste :

Tout Droit

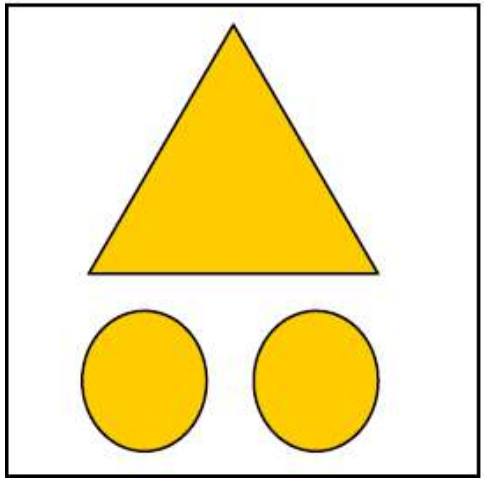

A Gauche

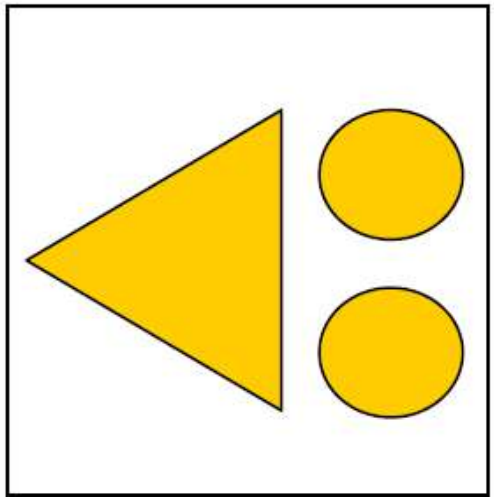

A Droite

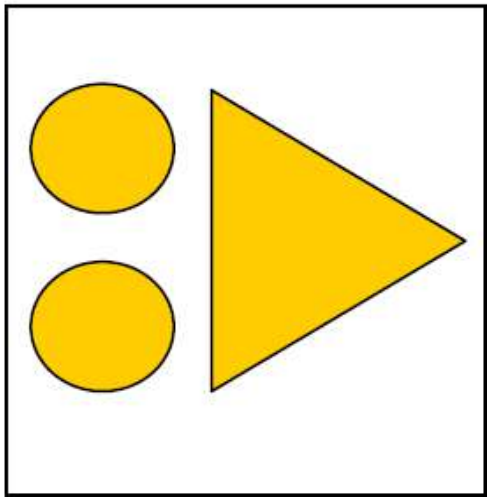

- ✓ Pour une lecture facile la balise doit être placée **perpendiculairement** au chemin **(= de face pour le Vététiste**)

Balise face au Vététiste

Comment baliser aux carrefours ?

- ✓ Respecter les consignes de base (face au vététiste, hauteur)
- ✓ Choisir le meilleur emplacement disponible – « vision VTTiste »
- ✓ Balisage possible légèrement avant le carrefour
- ✓ Utilisation de la balise de fausse route (pas au carrefour, plus loin)

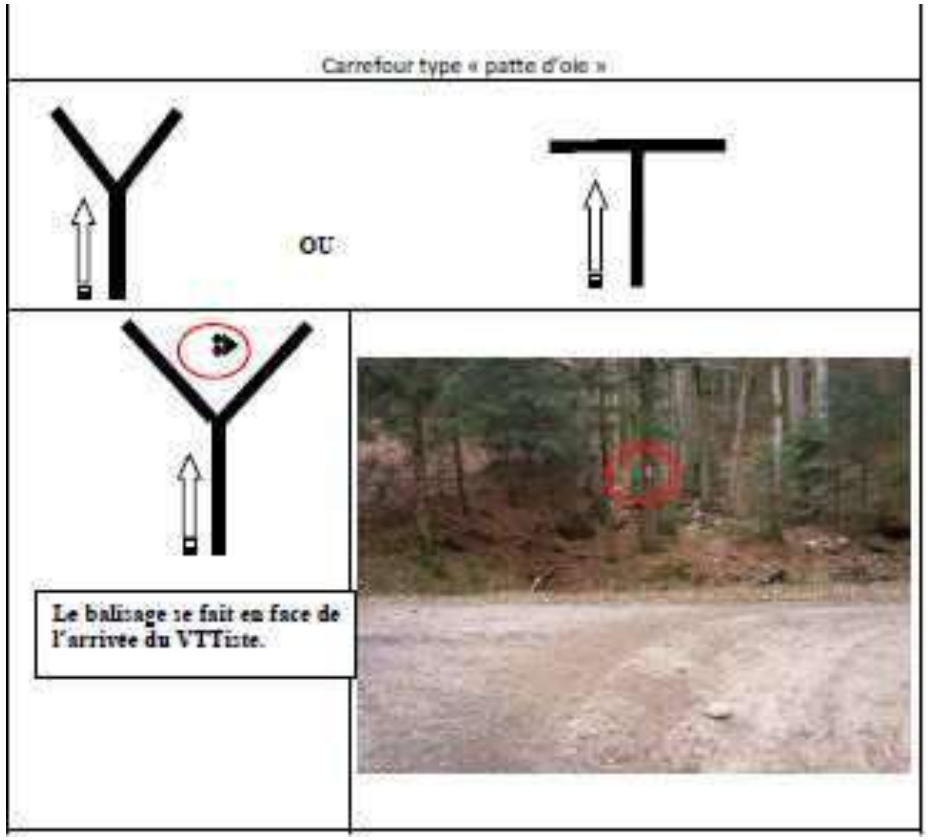

A éviter : les parcours en 8 ou les passages dans les deux sens sur le même parcours

- ✓ Cela complique le balisage au carrefour
- ✓ Demande de « cacher » les balises, pas toujours évident
- ✓ Dernier recours, principe d'une variante

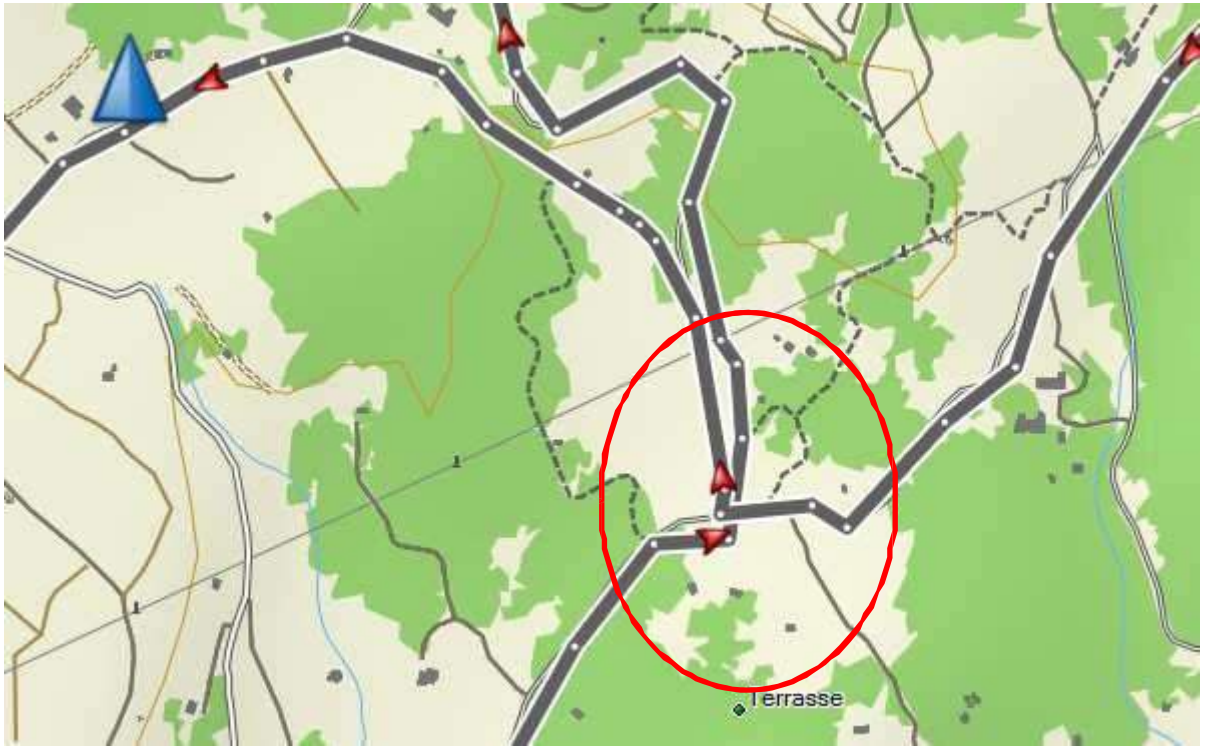

La densité du balisage : à réguler en fonction de quelques critères

Les montées	Les descentes	Les intersections	Le public
Pour conforter le vététiste dans son ascension des balises de confirmation sont disposées régulièrement.	En descente, la vitesse étant plus importante le balisage peut être moins dense. Par contre, le pré balisage avant une intersection est beaucoup plus important.	Sur les intersections, plusieurs types de balises peuvent être disposées : le pré balisage, le balisage de changement de direction, le balisage de fausses directions et celui de confirmation.	Les pratiquants non avertis ont besoin d'être sécurisés d'avantage et se déplaceront moins vite. Les parcours verts ont une densité de balisage plus importante que les noirs.

Moyenne de 6 à 10 balises au km

Relevé gps et géolocalisation des balises

- ✓ Permet de faire un suivi plus précis
- ✓ Permet des interventions plus rapide
- ✓ Ex : Sur un parcours de 5,3km = 23 balises directionnelles + 14 balises de fausse route

= 7 balises au KM

Les autres types de balises : balisage de jalonnement « small »

- ✓ Format plus réduit 10x10 ou 6x8
- ✓ Plus discrète
- ✓ Sans N° dessus
- ✓ A positionner entre les carrefours
- ✓ S'agrafe le plus souvent

Les autres types de balises : balise de fausse route

- ✓ Très utile
- ✓ A mettre environ entre 25 et 50 m après le carrefour – non visible du pratiquant

Les autres types de balises : balise de fausse route

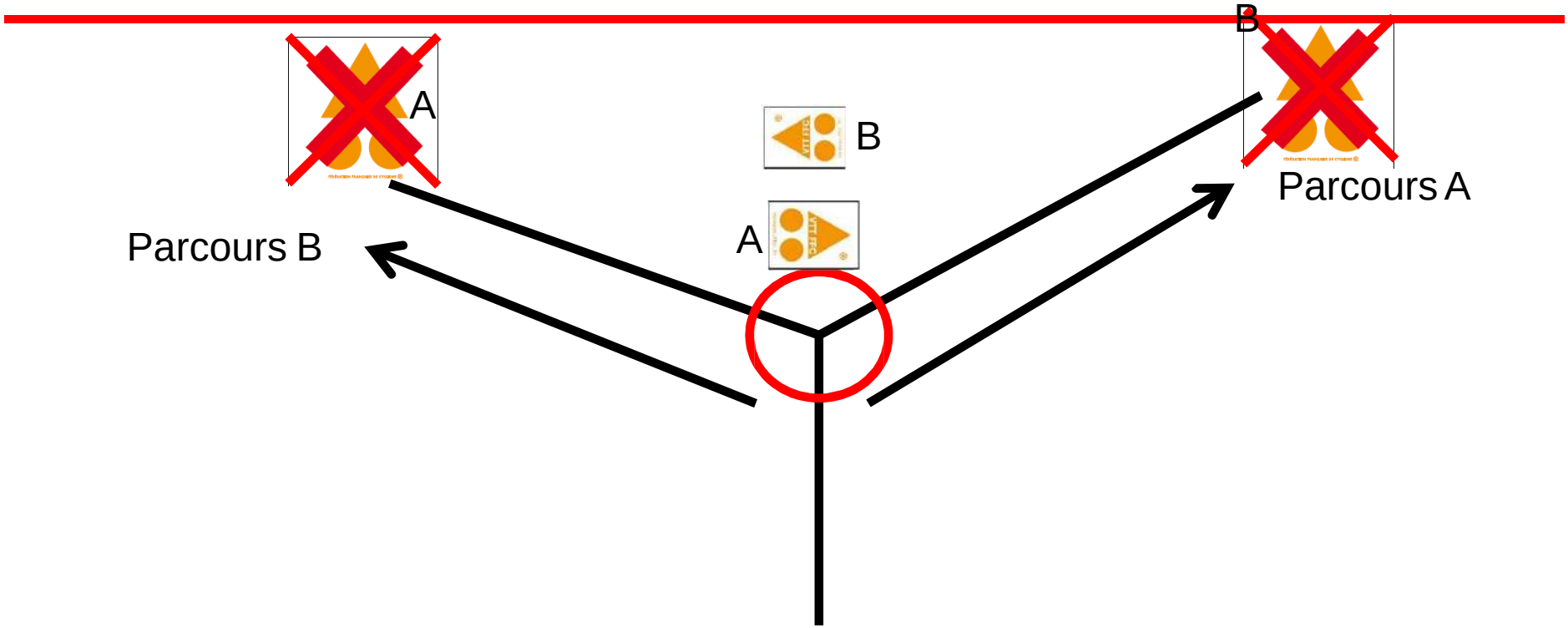

Si deux parcours se séparent il faut indiquer la direction à suivre **au niveau du carrefour** et ne pas mettre de balise de fausse route (même spécifique par parcours). Cela rend compliqué la compréhension.

Les autres types de balises : balise double sens

- ✓ Indique au Vététiste qu'il y a un parcours qui vient en face
- ✓ Ne pas mettre systématiquement mais plutôt aux endroits éventuellement à risque
- ✓ A ne positionner qu'en début de tronçon concerné (des deux cotés)

<u>NB : la règle de base est que les parcours VTT sont à sens unique</u>

Les autres types de balises : la balise prudence

- ✓ A utiliser qu'aux endroits particulièrement dangereux (ex : croisement de route avec circulation)
- ✓ Existe en format 20x20
- ✓ Ne pas trop en mettre sous peine de perde en efficacité
- ✓ Ne pas utiliser comme une balise directionnelle
- ✓ A positionner un peu avant le passage délicat

Autres règles de balisage

- ✓ La balise rouge s'impose aux balises de boucles locales sur les tronçons communs
- ✓ Règle à adapter en fonction du nombre de parcours et mettre les deux types de balises aux grands carrefours

La cotation des parcours VTT : une information très importante pour le Vététiste

- ✓ La couleur indique la difficulté du parcours
- ✓ Deux options possibles : chiffres de couleur ou fond de couleur
- ✓ Respecter la grille de classification FFC
- ✓ Ne pas mettre deux fois le même n° sur un même site VTT
- ✓ Numérotation qui se suit et qui doit tendre à rester la plus logique possible
- ✓ Rappel fréquent sur les balises

Autres règles de balisage

✓ Les autocollants de sur-balisage doivent être posés à côté du numéro correspond :

= parcours VTT n°3 de niveau bleu et compatible en VTTAE de niveau bleu

= Grand Tour Gravel (rouge) + boucle VTT n°48 de niveau rouge et compatible en Gravel de niveau rouge

L’entretien des sentiers et du balisage

- ✓ Un suivi permanent > à la randonnée pédestre
- ✓ Un élagage spécifique : hauteur de passage et largeur guidon
- ✓ Une préparation éventuelle de l’assise des sentiers

Problème d’entretien

- ✓ Le balisage est bon mais la végétation vient cacher la balise

Le matériel nécessaire

Quelques erreurs à éviter en matière de balisage

Les erreurs à éviter en matière de balisage

Les erreurs à éviter en matière de balisage

Les parcours uniquement sous format de tracé gps

- ✓ Même exigence de suivi et d’entretien des parcours
- ✓ Nécessite un véritable enregistrement gpx (format universel gpx)
- ✓ Eventuellement un balisage aux grands carrefours (ex : poteau PDIPR)

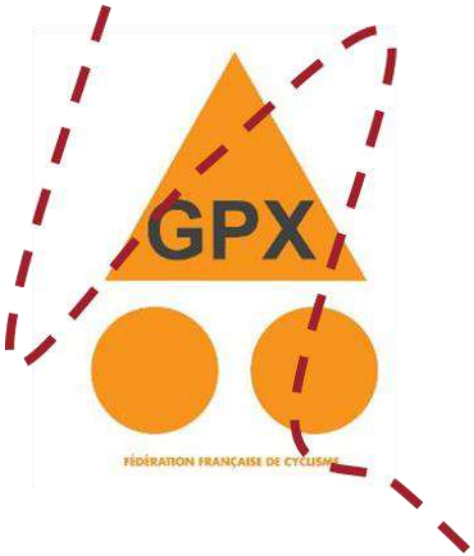

Les parcours Gravel

- ✓ Pas de balise « mère » spécifique pour cette discipline
- ✓ Utilisation autocollant Gravel sur balise VTT
- ✓ Création parcours ex-nihilo ou compatibilité d'un parcours VTT préexistant

Autres types d’information sur les parcours VTT

Les autres balisages FFC : les Stades VTT

- ✓ Cahier des charges et balisage distincts
- ✓ Fonctionnement en section de niveau
- ✓ Logique de méandre

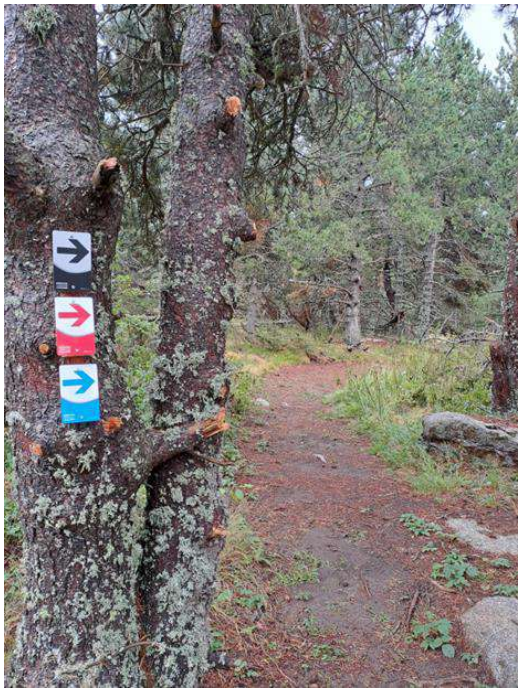

Les autres balisages FFC : les Stades VTT

Vos avis sur ces balisages ? :

La cotation des itinéraires

- ✓ Nécessité de disposer d'un <u>référentiel unique</u> de classification des parcours.
- ✓ <u>Sécurisé la pratique</u> avec une parfaite information aux pratiquants
- ✓ Un parcours bleu dans le Morbihan présente la même difficulté qu'un parcours bleu dans l'Estérel.
- ✓ <u>Forte segmentation des difficultés</u> :

vert : très facile
rouge : difficile
bleu : facile
noir : très difficile

Exercice de cotation VTT N°1

- ✓ Parcours VTT de 30 km et 700 m de dénivelé positif

Exercice de cotation VTT N°2

- ✓ Parcours VTT de 20 km et 500 m de dénivelé positif

Exercice de cotation Gravel

- ✓ Parcours Gravel de 20 km et 500 m de dénivelé positif
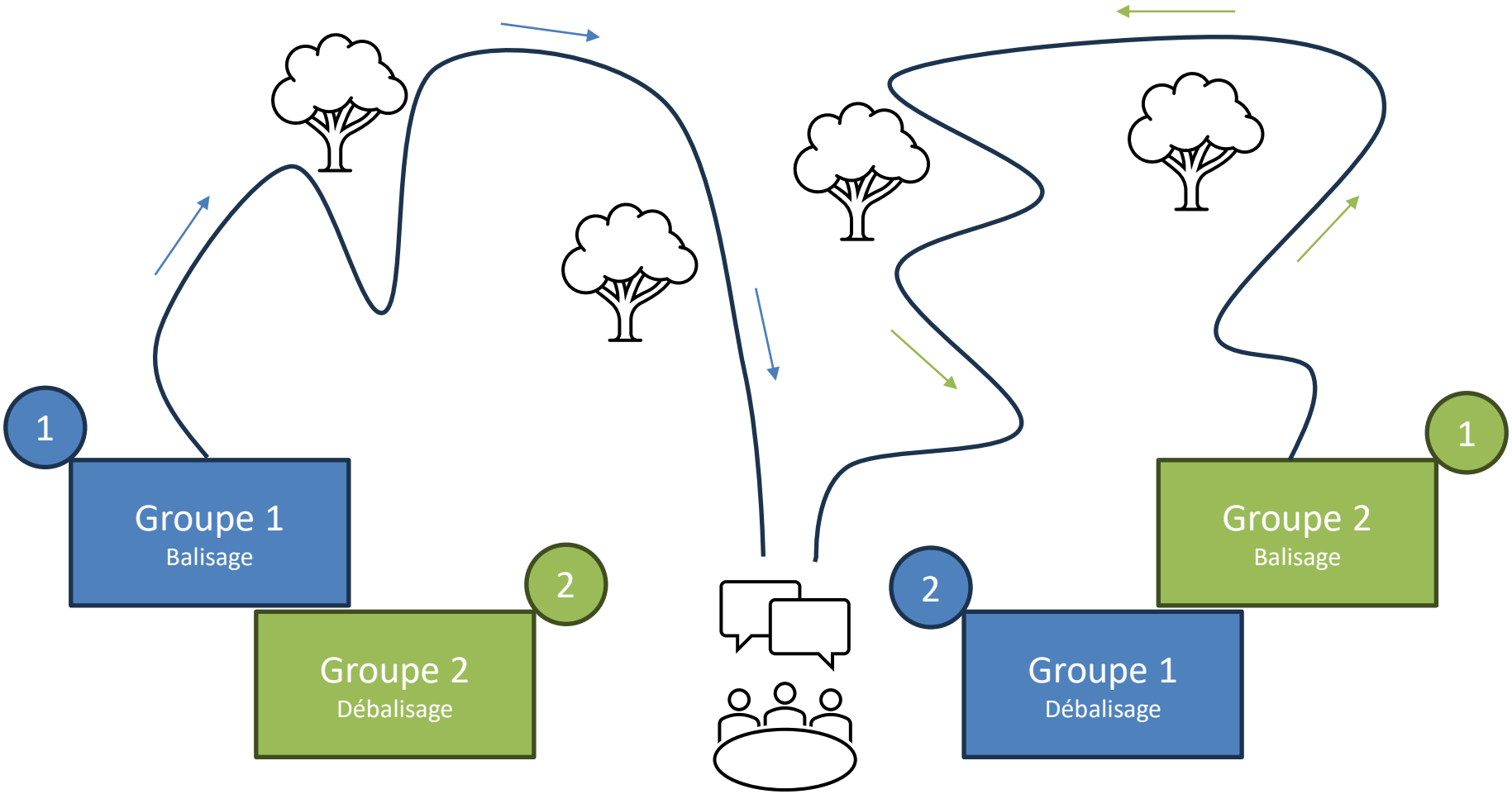
Mise en pratique : « pause » du balisage